

Petra Seeburger

## 3<sup>e</sup> assemblée générale de Médecins de famille Suisse



**La 3<sup>e</sup> assemblée générale de Médecins de famille Suisse s'est concentrée sur la votation concernant le managed care, qui représentait en somme la première campagne politique d'envergure dans laquelle l'association professionnelle s'était investie. Une analyse critique ultérieure a montré que MFE a beaucoup appris, tout en atteignant quelques objectifs. C'est une expérience que l'association pourra désormais mettre à profit.**

Cette année, comme l'an passé, l'assemblée générale de Médecins de famille Suisse a eu lieu au bord du lac des Quatre-Cantons, dont les couleurs sombres contrastaient avec le ciel éclatant et les cimes blanches des montagnes en toile de fond. L'association a été invitée une nouvelle fois à l'occasion du congrès du CMPR au Centre de culture et de congrès de Lucerne. L'assemblée générale est un événement d'information central qui ponctue annuellement le programme d'activités de l'association créée voici trois ans. C'est l'assemblée des délégués qui est l'organe stratégique et décisionnel de l'association, mais l'assemblée générale favorise les échanges directs entre la base et le comité, y compris les demandes. Cette année, plus de cent membres de l'association ont profité de ces possibilités en assistant à l'assemblée générale.

### Une année pleine d'activité pour la jeune association

Le Dr Marc Müller, président de Médecins de famille Suisse, a débuté la séance par une rétrospective de l'exercice écoulé. Il a fait état d'une consolidation interne de l'association durant cette troisième année d'existence, ainsi que de changements sur le plan du personnel, notamment l'engagement d'une conseillère juridique et d'une conseillère en communication. Marc Müller a également souligné les progrès effectués en matière de politique associative; Médecins de famille Suisse a réussi à affirmer son rôle partenarial sur le plan de la politique de la santé et à se faire connaître pour ses positions claires et cohérentes. Dans un bref survol, il a présenté les travaux des diverses commissions. Les sujets principaux de cette assemblée générale restaient toutefois les soins intégrés

et l'initiative «Oui à la médecine de famille» qui figuraient séparément à l'ordre du jour. Comme l'association a déjà bien entamé sa quatrième année d'exercice, Marc Müller a rappelé que l'élection des délégués aura lieu en fin 2012 et le renouvellement du comité au printemps prochain.

### Bilan réjouissant en 2011

Jürg Rufener a informé l'assemblée sur la situation financière et comptable actuelle. Les comptes avaient été acceptés en assemblée des délégués le 11 mai 2012. L'exercice de 2011 se termine par un excédent de 123064.50 francs, et durant cette même période, le capital propre a passé de 323064.50 à 406943.85 francs. L'effectif des membres de l'association a légèrement diminué pour des raisons démographiques, et le montant des encaissements de cotisations s'en est ressenti. Parmi les plus gros postes de dépenses figurait la communication associative, comprenant entre autres les contributions à l'initiative «Oui à la médecine de famille» ainsi qu'à PrimaryCare. Jürg Rufener a souligné que dans l'exercice 2011, aucune dépense n'a été engagée pour la campagne du managed care.

### La médecine de famille obtient un soutien politique

François Héritier, co-vice-président de Médecins de famille Suisse et membre du comité d'initiative, a dressé une chronologie des étapes les plus saillantes de l'initiative des médecins de famille. A cet égard, beaucoup de choses se sont mises en mouvement cette année. Le 19 juin 2012, le Conseiller fédéral Alain Berset a donné le coup d'envoi officiel au projet du Masterplan, pour lequel un organisme responsable spécifique a été désigné. Le DFI et la CDS assument la direction de cet organisme et l'OFSP en coordonne l'application des mesures et accompagne sa mise en œuvre. Parmi les autres partenaires, le projet compte encore le comité d'initiative, Médecins de famille Suisse, la FMH, la CUS et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). Le Masterplan a été divisé en trois groupes de projet: Loi sur les professions médicales LPMéd, Formation et recherche ainsi que Financement et soins de base.



### Le Masterplan commence à être appliqué

Les mesures suivantes, au cœur du projet, sont déjà en voie de négociation: ancrage structurel de la médecine de famille dans les universités, repositionnement de la médecine de famille, garantie d'une offre de 160 places d'assistantat au cabinet (stages), contribution de 4 millions de francs pour la recherche en soins primaires, création de tarifs point-of-care pour le laboratoire de cabinet et création d'un chapitre à part du TARMED consacré à la médecine de famille. Actuellement, le débat sur la neutralité des coûts représente le sujet le plus brûlant: selon l'association et les initiateurs, une amélioration réelle de la situation des médecins de famille ne peut pas respecter la neutralité des coûts. Dans son aperçu, François Héritier a souligné l'efficacité du Masterplan: il permet une plus grande rapidité dans la réalisation des mesures. En mars 2013, le comité d'initiative devra cependant décider entre ce plan directeur et l'initiative. La condition du retrait demeure toutefois que les exigences essentielles de l'initiative soient satisfaites.

### Conclusion de la campagne et de la votation sur le managed care

Il est rare qu'un projet politique suscite une telle polarisation des débats au sein des sociétés de discipline et des organisations professionnelles que le



Marc Müller.

modèle des soins intégrés. C'est ce qui a conduit le comité de Médecins de famille Suisse à présenter sa propre analyse critique du modèle lors l'assemblée générale et à le soumettre au vote des membres de l'association. Marc Müller a résumé encore une fois le contexte et l'origine du modèle des soins intégrés. Etant donné que l'association n'existe que depuis 2009 et qu'à cette date, le modèle des soins intégrés était déjà bien avancé, MFE



a reçu pour mission d'y introduire le plus possible de modifications compatibles avec les objectifs des médecins de famille et de définir sa propre position professionnelle. Le «oui aux soins intégrés» est issu de trois débats au sein de l'assemblée des délégués. La suite a permis de s'apercevoir que cet avis ne correspondait pas entièrement à celui de la base. Lors de l'assemblée générale, plusieurs voix ont exprimé un mécontentement au sujet de l'appui que l'association accordait au modèle des soins intégrés. Toutefois une fraction tout aussi importante partageait la position du comité et des délégués et leur a rendu hommage pour le travail effectué dans ce contexte.

### Il y a un après 17 juin 2012

Marc Müller a reconnu que sur le sujet des soins intégrés, les opinions des membres étaient partagées. Il en a déduit qu'un des plus grands défis qu'une association ait à relever est celui de bien placer la position à défendre. Il a également relevé que le fait d'apprendre à connaître un tel processus politique et les conditions cadres dans lesquelles il s'inscrit représente un acquis positif, et qu'il faudra désormais veiller à prendre position de façon claire et cohérente. Il estime que la communication peut encore être améliorée, notamment en ce qui concerne la représentation de l'opinion de la base. Dans le cadre d'une mise au point plus approfondie de ses activités, le comité prévoit d'agencer une stratégie prospective lui permettant de focaliser ses efforts en matière de politique de la santé. Dans l'ensemble, il se félicite de la remarquable netteté et fermeté de la prise de position au sujet du managed care: l'association s'est ainsi formé une excellente réputation qui lui assure désormais la confiance de ses partenaires politiques et permet d'avancer dans le processus du Masterplan. L'objectif de tous les médecins de famille et de l'enfance est après tout d'être intégrés au sein de la politique de la santé. Cette prise en compte ainsi que les deux sujets centraux de cette année – le Masterplan et l'initiative – forment le cheval de bataille de 2012 pour le comité.

Correspondance:  
Petra Seeburger  
Kommunikationsverantwortliche «Hausärzte Schweiz»  
Effingerstrasse 54  
Postfach 6052  
3001 Bern  
petra.seeburger[at]hausarzeschweiz.ch